

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 23 mars 2020



COVID-19 : Les fédérations sonnent l'alerte : Privée de masques de protection, jusqu'à quand la digue de l'aide à domicile va-t-elle tenir ?

S'il y a bien une chose que cette crise sanitaire aura prouvé, c'est le rôle majeur des aides à domicile à la fois :

- Remparts sanitaires pour les personnes isolées,
- Vigies de proximité pour rassurer et détecter,
- Relais des hôpitaux pour accompagner le retour à domicile et ainsi, libérer des lits.

En 1ère ligne mais insuffisamment protégés, y compris dans les zones de forte propagation du virus, les services d'aide à domicile peinent, aujourd'hui encore, à accéder au stock de masques réquisitionnés par l'État. En dépit du décret du 16 mars, sur le terrain, ils sont encore considérés comme des acteurs secondaires et se voient refuser la délivrance des masques en officines.

Toujours solidaires mais jamais prioritaires

Cette semaine, les fédérations ADEDOM, ADMR, FNAAFP/CSF et UNA ont écrit au ministre de Solidarités et de la Santé. Si les contacts quotidiens avec le Cabinet d'Olivier Véran et les équipes de la DGCS sont bien réels et opérationnels, il y a urgence à assurer la sécurité à la fois des professionnels intervenant à domicile et des personnes fragiles accompagnées.

Les aides à domicile, les dirigeants de services, les bénévoles sont exemplaires dans la gestion de la crise. Malgré les risques de contagion, malgré la fragilité d'un secteur à bout de souffle avant même l'épidémie, malgré les difficultés d'organisation (salariés en arrêt maladie ou en quarantaine, problèmes de garde d'enfants...), ils font preuve d'une mobilisation et d'un engagement admirables.

« Nous alertons sur l'urgence absolue de l'approvisionnement en matériel de protection : masques, gel... Jusqu'à présent, la digue de l'aide à domicile tient. Si elle se fissure, c'est un tsunami qui s'annonce. Personne ne veut vivre ça ! », explique Laurence Jacquon, Présidente de l'USB Domicile. *« Il faut avoir en tête que nous pointons du doigt, depuis de nombreuses années, l'absence de financement et de politique structurelle à la hauteur des enjeux. Notre secteur était déjà très fragile ».*

Des consignes claires attendues sur la priorisation des interventions

Autre urgence majeure : les services d'aide à domicile ont besoin de consignes claires concernant la priorisation des interventions. *« Alors que de nouvelles missions leur sont confiées : les sorties d'hospitalisation de personnes ayant des maladies chroniques et l'accompagnement de leur retour aux domiciles afin de libérer des lits d'hôpital, nous demandons de la part des autorités publiques : Ministère et ARS, une doctrine qui pourra être appliquée par les gouvernances des services d'aide à domicile. Il y a un grand besoin de clarification. Le silence sur ce point est ressenti comme un abandon et renforce à la fois à l'inquiétude et les difficultés d'organisation »,* insiste Laurence Jacquon.

Contacts presse :

Adédom : David Zeisler - d.zeisler@adedom.fr - 01 40 84 68 79

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - jplecocq@agence-profile.com - 06 87 08 13 48

FNAAFP/CSF : Claire Perrault – cperrault@fnaafp.org – 06 82 07 41 43

UNA : Capucine Tillous-Borde – c.tillous-borde@una.fr - 01 49 23 71 54 / 06 82 76 41 41